



PHARMACIEN(NE) GERANT DE LA PHARMACIE A USAGE INTERIEUR SECTION H



Sous-direction santé et bien-être



Direction départementale du SDIS 76
6, rue du verger
76190 YVETOT

Missions du SDIS

Prévention et évaluation des risques de sécurité civile ;
Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours ;
Protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

Missions de la sous-direction santé et bien-être

La surveillance de la condition physique des sapeurs-pompiers ;
L'exercice de la médecine professionnelle et d'aptitude des sapeurs-pompiers professionnels et de la médecine d'aptitude des sapeurs-pompiers volontaires ;
Le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité, notamment auprès du comité d'hygiène et de sécurité ;
Le soutien sanitaire des interventions des services d'incendie et de secours et les soins d'urgence aux sapeurs-pompiers ;
La participation à la formation des sapeurs-pompiers au secours à personnes ;
La surveillance de l'état de l'équipement médico-secouriste du service ;
Sécurité, prévention et qualité de vie en service.

Dimensionnement de la sous-direction santé et bien-être

5 médecins professionnels ;
3 cadres de santé ;
3 infirmiers professionnels ;
1 pharmacien professionnel ;
120 agents volontaires médecins, infirmier, pharmaciens, préparateurs, psychologues ;
Personnels administratifs et techniques : 10

Liaisons hiérarchiques

N+1 : Chef(fe) de groupement Logistique et Santé.
N+2 : Chefferie de la sous-direction Santé et bien-être

Liaisons fonctionnelles

Internes : Chef de la sous-direction, son adjoint, les SSSM des groupements territoriaux, les autres professionnels de santé du SDIS, les chefs de centre d'incendie et de secours, les groupements, directions et services, les services demandeurs de produits pharmaceutiques.

Externes : Les administrations et services à vocation sanitaire et sociale, les autorités sanitaires, le conseil de l'ordre des pharmaciens et les fournisseurs.

Missions principales

- Assurer la gérance de la PUI ;
- Participer à l'organisation, mise en œuvre et évaluation de la politique de la sous-direction dans le domaine d'activité de la PUI ;
- Identifier et mettre en œuvre les besoins en formation (hygiène, RCH, Rad, NRBCe, SAP...);
- Participer aux missions de secours d'urgence ;
- Assurer une veille scientifique et des actions de formation continue et d'information.

Missions secondaires

Sans objet

Emploi opérationnel (SP)



Le pharmacien de sapeur-pompier est un moyen opérationnel du Sdis destiné à la mise en œuvre exceptionnelle de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) dans les plans de secours. Il peut permettre l'ouverture de la PUI, l'acheminement et la distribution de dispositifs médicaux, des médicaments et de l'oxygène sur l'ensemble du département. Il n'est pas soumis à une contrainte de permanence opérationnelle.

Filières et plages de grades du poste

ADM

SPP

Pharmacien

TECH

Formations et diplômes

Docteur en pharmacie – Section H inscrit à l'ordre national des pharmaciens ;
Indépendance dans l'exercice de l'art ;
Obligation de suivre un programme annuel de développement professionnel continu (Loi HPST de juillet 2009, art. 59).

Connaissances

Des textes réglementaires, législatifs et déontologiques relatifs à l'organisation de l'Etat, du système sanitaire français et de sécurité sanitaire, aux domaines de la santé et de la pharmacie, à l'ouverture et la gestion d'un établissement pharmaceutique ;
Des problématiques liées au domaine de la santé et des contextes particuliers (terrorisme NRBC, pandémie grippale...) ;
Etre le garant des bonnes pratiques au sein de la PUI (distribution, logistique, stockage, approvisionnement, contrôle interne...) et des démarches de qualité ;
Des principales règles de marchés publics, de gestion comptable et budgétaire de la fonction publique territoriale et de l'Etat et également de leurs opérateurs ;
Du dispositif national de défense et de sécurité ;
Des outils et applications informatiques spécifiques au service.

Savoir-faire

Rédiger des documents administratifs et à usage interne (notes, compte rendus...) ;
Mettre en forme, exploiter, interpréter des éléments chiffrés ;
Adapter l'organisation et les méthodes de travail ;
Savoir analyser ou faire une synthèse pertinente d'une situation ;
Gérer les relations avec les prestataires.

Savoir-être

Qualités relationnelles et organisationnelles, disponibilité, rigueur, autonomie, sens de la négociation, esprit d'équipe, de progrès et d'initiative ;
Devoir de réserve, de confidentialité, de discrétion et respect du code de déontologie ;
Aptitude à rendre compte, sens de la hiérarchie et du service public ;
Etre force de proposition et d'innovation.

Encadrement Néant

Néant

- Word, Excel, Access, PowerPoint
- Logiciel de gestion de courriers : Elise
- Logiciel financier
- Logiciel métier
- Logiciel technique
- Logiciel graphique



- Effets d'habillement
- Logement de fonction
- Véhicule de fonction
- Téléphone portable
- Ordinateur portable / tablette
- Badge d'accès
- Carte de pointage



Poste éligible au télétravail ;
Très grande disponibilité ;
Continuité de service indispensable
(astreinte ou disponibilité) ;
Déplacements fréquents sur l'ensemble du
département ;
Horaires irréguliers en soirée, week-end,
jours fériés avec amplitude variable en
fonction de l'organisation des astreintes,
de l'activité de secours et d'intervention.



Moyens informatiques et bureautiques



Rémunération (selon la délibération du CASDIS en vigueur)

- Salaire indiciaire au grade concerné
- Régime indemnitaire

Pour les officiers : Prise en charge de 50% du loyer (hors charges) dans le cadre d'une convention d'occupation précaire

Complémentaire santé : participation aux contrats labellisés

Prévoyance : prise en charge complète par le service d'une garantie incapacité de travail

Œuvres sociales : Action sociale (CNAS) / Amicale interne

Restauration collective (Titres Restaurant si télétravail)

N° du poste :

MAJ : 09/01/2025



- Voie statutaire
- Voie contractuelle (durée réglementaire maximale) :



Chef de la sous-direction Santé et bien-être.
02.35.56.11.61